



## **Aperçu stratégique du troisième trimestre de 2010**

(Priorité au texte prononcé)

**Ed Clark, président et chef de la direction**

Merci, Mushtak, et merci à tout le monde d'être là cet après-midi.

Avant que Colleen vous parle plus dans le détail de nos résultats du troisième trimestre, j'aimerais vous livrer quelques observations sur notre rendement à ce jour et vous donner un aperçu de ce que nous entrevoyons pour le reste de 2010 et à l'aube de 2011.

### **Remarquable rendement au troisième trimestre**

Nous venons d'avoir un autre trimestre remarquable, nos résultats ayant résulté de l'accent que nous avons fait porter sur des services de détail de grande qualité, fiables et à moindres risques. Le total de nos bénéfices rajustés tirés des activités de détail a atteint un nouveau sommet de 1,3 milliard de dollars, en hausse de 21 % sur 12 mois. Ce qui n'est pas peu dire, vu qu'il y a deux ans nous en étions encore à projeter de faire franchir la marque du milliard de dollars à nos bénéfices de détail trimestriels. Au Canada, le bénéfice de nos services bancaires de détail a fracassé record après record pendant trois trimestres consécutifs, tandis qu'aux États-Unis, nos Services bancaires personnels et commerciaux ont aussi dégagé le bénéfice le plus élevé que nous ayons connu depuis que nous avons fait notre entrée sur le marché américain. Cette croissance nous a permis de contrebalancer la régularisation continue des résultats de nos Services bancaires de gros, ainsi que nos pertes croissantes au niveau du siège social. Colleen reviendra plus en détail sur ce point dans quelques minutes.

Notre bilan reste très solide. À hauteur de 12,5 %, le ratio de nos fonds propres de première catégorie a atteint un nouveau sommet, alors que les actifs pondérés en fonction des risques sont restés relativement stables.

Cela ne vous étonnera sûrement pas d'apprendre que cette excellente performance est à nouveau attribuable à nos Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, dont les bénéfices sont en hausse de 24 % en glissement annuel. La vigueur soutenue du marché de l'habitation est à l'origine de la forte croissance des volumes, surtout pour les prêts immobiliers et les dépôts d'entreprises, qui ont marqué de solides gains. Et à l'instar du trimestre précédent, les vents arrière amenés par l'amélioration du crédit ont fait reculer les provisions pour pertes sur créances pendant le trimestre.

TD Canada Trust connaît une croissance remarquable. En dix ans, cette entreprise a fait un admirable travail pour ce qui est de développer les dépôts et les prêts à la consommation et de mettre au service des Canadiens un réseau de succursales toujours croissant. Notre détermination à vouloir être le leader en matière de service à la clientèle reste au cœur de notre approche, et de toute évidence nos clients sont impressionnés. En juillet, pour la cinquième année d'affilée, nous nous sommes classés



au premier rang au Canada dans le sondage de la maison JD Power sur le plan de la satisfaction client. Et pas plus tard que la semaine dernière, nous avons reçu pour la sixième année de suite le prix d'excellence de Synovate pour la satisfaction de la clientèle. Cet engagement résolu à nous démarquer de la concurrence sur le plan du service client a été vital au développement de notre entreprise. Resituons-nous un peu dans le contexte : en ce seul trimestre, TD Canada Trust a produit plus de bénéfices que les bénéfices combinés de la TD et de Canada Trust pour les Services bancaires personnels et commerciaux de tout l'exercice 2000 – comme quoi la croissance a été véritablement remarquable. Félicitations donc à Tim et à toute l'équipe de TD Canada Trust pour ces réalisations hors du commun.

Je tiens en outre à souligner le travail de notre secteur des assurances, qui a été confronté à des conditions pour le moins difficiles depuis un peu plus d'un an. Nous avons été à même de constater une amélioration du secteur ainsi qu'une croissance solide des nouvelles souscriptions de polices. Cela s'est traduit par des résultats améliorés ainsi que par un meilleur positionnement à l'aube de 2011.

La Gestion de patrimoine a vu pour sa part ses bénéfices croître de 23 % en un an, après six trimestres consécutifs de profits croissants. Ce secteur réussit bien à consolider nos rapports tant avec les clients de TD Canada Trust qu'avec ceux de TD Waterhouse. Cela nous aide à fidéliser davantage nos clients, à attirer de nouveaux comptes et à faire croître nos actifs. Ce momentum nous a permis de gagner la deuxième place pour ce qui est des ventes de fonds de placement à long terme pour l'exercice en cours.

Comme nous venons de l'indiquer, les bénéfices des Services bancaires de gros ont continué de se régulariser. Vous vous rappellerez que, l'an dernier, dans le rebond général qui a marqué la sortie de la crise, nous avons eu droit sur le marché à un niveau d'activité qui ne pouvait être soutenu dans la durée ainsi qu'à des ajustements d'évaluation positifs. En revanche, cette année, nous observons des conditions généralement plus faibles sur les marchés financiers, ainsi que des bénéfices en baisse de 45 % par rapport à un an plus tôt. En dépit du recul de leur résultat, les Services bancaires de gros ont néanmoins rapporté une solide contribution, qui cadre parfaitement avec notre objectif à moyen terme pour ce secteur. Comme quoi l'équipe qui en est responsable continue de faire de l'excellent travail, en développant notre modèle de courtier fonctionnant à base de franchises axées sur le client.

Aux États-Unis, nous sommes ravis des performances de TD Bank, America's Most Convenient Bank. À la faveur de la Journée des investisseurs que nous y avons récemment tenue, nous avons tracé dans ses grandes lignes comment nous entendions parvenir à notre objectif de 1,6 milliard de dollars US de bénéfices en trois ans. Nous avons bien avancé depuis à cet égard. Les résultats du trimestre écoulé ont été très bons, vu la croissance de 30 % de nos bénéfices rajustés en dollars US par rapport à il y a un an. Nos revenus s'y sont accrus de 17 % en glissement annuel, grâce à une croissance généralisée à l'ensemble de nos secteurs d'activité. Les pertes sur créances, elles, ont continué de se replier. Et l'une des clés de notre réussite reste



l'accent que nous continuons de faire porter sur notre croissance interne. Les volumes de dépôts et de prêts sont à la hausse, et nous continuons d'ouvrir des succursales.

Nous nous étions engagés à faire le point sur les répercussions attendues du *Regulation E*, dont Colleen vous entretiendra dans quelques instants. Mais permettez-moi d'abord une remarque à ce sujet : un grand changement de cap est en train de s'opérer dans la façon dont les services bancaires vont se payer dorénavant aux États-Unis. Les frais de découvert sont en train de régresser au profit d'une approche relevant davantage du « forfait ». À vrai dire, c'est là une démarche proche de ce qui se pratique déjà au Canada, une démarche que nous connaissons bien et qui a donné de bons résultats tant pour nos clients que pour nos actionnaires. Cependant, ce changement de cap devrait entraîner à sa suite un ralentissement de la croissance de notre chiffre d'affaires pendant les quelques prochains trimestres, à mesure que nous en absorberons pleinement l'impact.

Dans l'ensemble, je m'estime très satisfait des résultats de notre franchise américaine, et notamment des trois acquisitions facilitées par la FDIC que nous avons réalisées en Floride plus tôt cette année.

Nous poursuivons par ailleurs nos démarches en vue de conclure notre offre d'achat du South Financial Group, opération pour laquelle il reste encore à recueillir l'aval des actionnaires et les approbations des organes de réglementation. Dès que nous aurons reçu ces approbations, nous devrions conclure le marché aux environs du 30 septembre.

## **Perspectives**

En termes de perspectives, il est clair que l'exercice qui s'achève a connu une croissance remarquable, grâce à l'amélioration de la conjoncture au Canada, aux grands succès remportés par nos franchises sur le plan des services de détail, et à l'amélioration des provisions pour pertes sur créances. Cela dit, quelques facteurs nous incitent à montrer plus de circonspection à l'approche de la clôture de l'exercice et du passage à 2011.

Nous avons notamment espéré que la reprise économique mondiale aurait été plus marquée et que nous aurions vu des pressions à la hausse s'exercer sur les taux d'intérêt. Or, il n'en a rien été.

Je crois qu'il importe que nous mesurions bien le rythme de la reprise économique. La récession aux États-Unis n'a pas été sans laisser de profondes séquelles sur les bilans, faisant perdre de la valeur au patrimoine de millions d'Américains. Il serait donc irréaliste de croire à une remontée éclair. Ce que nous voyons plutôt est l'incidence que pourrait avoir une reprise languissante de l'activité économique, assortie d'une faible croissance de l'emploi – et cela n'a rien pour nous mettre à l'aise. Comme quoi le niveau de confiance reste fragilisé.



Cela complique d'autant plus la tâche aux décideurs, lesquels doivent bien faire comprendre qu'ils ont conscience de la fragilité de la reprise et qu'ils se tiennent prêts à intervenir en cas de besoin.

Cependant, pour être honnête, cela n'aura rien de facile, vu que le moindre commentaire de leur part est susceptible d'engendrer une réaction disproportionnée sur les marchés qui pourrait bien, dans les faits, saper à nouveau la confiance même à l'égard de la reprise.

Au Canada, nous avons connu une récession induite par la chute des revenus, dont nous sommes arrivés à bien nous remettre grâce à la vigueur du marché de l'habitation, lui-même alimenté par des taux d'intérêt peu élevés et la solidité du système bancaire. Nous ne devrions toutefois pas nous surprendre que la croissance se mette à ralentir au Canada à mesure que la longueur de la reprise aux États-Unis se conjuguera avec un ralentissement du marché canadien de l'habitation.

Comme quoi une croissance étouffée de l'activité économique et des taux d'intérêt qui demeurent contraints ne nous rendent pas la tâche facile. Heureusement que la diversité de nos activités nous rachète un peu. Nous filons à bon rythme en termes de volumes et avons le vent dans les voiles pour ce qui est de la réduction des provisions pour pertes sur créances, ce qui devrait nous aider à traverser la tempête.

Tout au long de la récession nous avons cherché à préserver notre modèle et continué à investir pour l'avenir. Et nous entendons bien poursuivre nos investissements stratégiques dans nos franchises. Cela étant, vu les perspectives plus limitées de croissance de nos revenus à court terme, nous devons faire preuve en revanche d'un plus grand pragmatisme dans la gestion de nos dépenses.

Sur le plan des exigences de capitaux propres, la publication récente de l'annexe portant sur un cadre révisé de gestion des fonds propres est un pas dans la bonne direction, mais n'oublions pas qu'une réforme ne sera pas non plus sans produire de conséquences. D'où l'importance pour les décideurs de trouver un juste équilibre et de continuer de favoriser et d'aider la croissance économique. Cette réforme représente une série compliquée de changements aux facettes multiples, pour laquelle nous ne sommes rendus qu'à mi-chemin des négociations. Même si je sais bien que le marché est avide de certitude, il est encore prématuré d'annoncer où la démarche pourrait aboutir. Ce qui est clair cependant est que le monde s'apprête à relever de plusieurs crans les niveaux de fonds propres réglementaires, et nous sommes en faveur de ce mouvement. Nous devons pouvoir évoluer dans un monde où tous les intervenants jouissent de capitaux propres et de liquidités suffisants pour contrer les risques qu'ils sont prêts à courir. Parallèlement, les pouvoirs publics semblent être conscients de l'importance d'amener les changements petit à petit, en vue d'en atténuer le plus possible les conséquences que cela pourrait avoir pour l'économie. La bonne nouvelle est que le bilan de l'ensemble des banques canadiennes était bien solide au moment d'affronter la crise et que, même si les changements proposés nous obligeront à détenir davantage de fonds propres réglementaires, nous serons toutes fin prêtes pour réagir à la réforme lorsqu'elle sera mise en œuvre.



À propos cette fois des dividendes, sujet qui vous intéressera au premier chef, je crois qu'il serait juste de dire que nous devons d'abord attendre de voir la pleine portée des réformes qu'on s'appête à apporter aux services financiers avant d'arrêter quelque plan que ce soit.

Nous n'en espérons pas moins que d'ici au premier trimestre nous serons en mesure de le faire, et que, dans le cadre des perspectives de profits du Conseil et de la politique de dividendes de la Banque, nous devrions pouvoir vous faire connaître nos prévisions à cet égard.

Ce que l'on doit retenir au final est que nous avons bâti une entreprise rentable et prospère qui a su montrer de la résilience au travers de ce qui s'est révélé être des conditions de marché parmi les plus difficiles que nous ayons jamais connues. C'est ce qui nous rassure, du reste, vis-à-vis de l'avenir. Ces cinq dernières années, nos bénéfices rajustés par action se sont accrus en moyenne de l'ordre de 7 % à 10 %, en dépit des fonds propres plus importants qu'il nous a fallu conserver. Dans un contexte de fragilité de l'économie mondiale, nous avons toutes les raisons de croire que nous serons à même de continuer de bien manœuvrer à moyen terme à l'intérieur de cette marge.

En guise de conclusion, LaTD a connu un autre excellent trimestre. Nous avons dégagé un autre résultat record pour le trimestre dans le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, lequel reste bien positionné pour augmenter ses bénéfices même en dépit de la croissance plus ralentie de notre chiffre d'affaires qui s'annonce. Dans le secteur patrimonial, les bénéfices poursuivent leur ascension, mais le risque de repli des cours boursiers et la faiblesse continue des taux d'intérêt nous incitent à la prudence. Notre secteur des Services bancaires de gros est en train de se régulariser, quoique ses résultats restent conformes à nos attentes, tandis que nos services de détail aux États-Unis se tirent très bien d'affaire et nous enthousiasment pour l'avenir. Nous saurons naviguer au travers des difficultés posées par la situation économique aux États-Unis et la réforme de la réglementation.

J'ai bon espoir que, lorsque nous fermerons nos livres fin 2010, nous pourrions être fiers d'un exercice très réussi et envisager avec optimisme un exercice 2011 qui s'annonce très prometteur.

Je passe maintenant la parole à Colleen.

### **Clôture des appels téléphoniques**

En guise de conclusion, je récapitulerai brièvement quelques points fondamentaux.

Disons premièrement que, le trimestre a été à nouveau excellent. Nous croyons mener la bonne stratégie – grâce à nos entreprises de services de détail à faible risque, nous avons pu produire un bénéfice rajusté record de 1,3 milliard de dollars. Nous sommes très heureux de notre croissance à l'interne, même si nous entrevoyons



un certain ralentissement ici au Canada et le maintien d'un climat d'incertitude économique et législative aux États-Unis.

Deuxièmement, les bénéficiaires de nos Services bancaires de gros regagnent des niveaux plus normaux. Le secteur ne s'en tire pas moins assez bien d'affaire et poursuit sur sa lancée en vue de devenir le courtier des franchises.

Troisièmement, en ce qui concerne l'avenir immédiat, nous avons le vent dans les voiles. Notre décision de préserver tel quel notre modèle pendant la récession s'est révélée judicieuse. Ce que nous avons investi dans nos ressources humaines, dans nos succursales et dans nos moyens technologiques à l'échelle de la TD nous gonfle de confiance pour ce qui est de notre capacité de traverser avec succès les difficultés économiques qui pourraient se trouver sur notre chemin.

Je vous remercie.



## Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent exposé, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux représentants des médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération des lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières applicables, y compris la loi *U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2010 et par la suite, et ses stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir », et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude qui plane sur les environnements financier, économique et réglementaire, de tels risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, des changes et des instruments à taux d'intérêt), d'illiquidité, d'exploitation, de réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques et les autres risques, tous présentés dans le rapport de gestion inclus dans le rapport annuel 2009 de la Banque. Parmi les autres facteurs de risque, mentionnons l'incidence des récentes modifications législatives aux États-Unis, comme cela est mentionné à la rubrique « Événements importants en 2010 » de la section « Notre rendement » du rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2010; les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et les instructions relatives à la présentation ainsi que leur interprétation; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'utilisation inédite de nouvelles technologies dans le but de frauder la Banque ou ses clients et les efforts concertés de tiers disposant de moyens de plus en plus pointus qui cherchent à frauder la Banque ou ses clients de diverses manières. Nous avisons que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion figurant dans le rapport annuel 2009 de la Banque, à partir de la page 65. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et éventualités, ainsi que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans le présent exposé figurent dans le rapport annuel 2009 de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques », telles qu'elles sont mises à jour dans le rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2010, ainsi qu'aux rubriques « Perspectives et orientation pour 2010 » pour chacun des secteurs d'exploitation de la Banque, telles qu'elles sont mises à jour dans le rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2010 sous les rubriques « Perspectives ».

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs et les priorités de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes indiquées à ces dates, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.